

École Émancipée : la démocratisation du lycée reste encore à construire.

Contribution pour le CN de janvier 2017

Comme certain-es chercheurs-euses, organisations ou associations, l'EE propose de substituer à l'actuelle « école unique » une « école commune », caractérisée notamment par un tronc commun de 3 à 18 ans, levier pour une transformation du système éducatif partant du principe du « tous capable » et de l'éducabilité de tous/tes les élèves. Cette idée est évidemment en lien avec nos mandats sur la lutte contre les inégalités, éducation de tous, mixité sociale, dénonciation des parcours ségrégués, allongement de la scolarité à 18 ans.

Le constat accablant de la forte hiérarchisation sociale des 3 voies est incontestable : même le Ministère ne le nie plus dans ses publications (cf. rapport du CNEC de 2016). Face à cela, deux idées sont à rejeter d'emblée :

- diversifier encore plus : cela a été la réponse institutionnelle depuis des années et on en voit aujourd'hui les conséquences ;
- développer les passerelles entre les trois voies : par définition, ce serait une réponse individuelle et non collective, en plus d'être une démarche instable.

L'absence de mixité sociale et/ou scolaire entre les trois voies du lycée, alors qu'on assiste à un double phénomène de demande massive de continuation des études de la part d'une majorité de familles (notamment parce qu'une grande majorité d'élèves est toujours scolarisée à 18 ans) et d'attente de compétences plus élevées de la part de la société, appellent à un rapprochement des trois voies générales, technologiques et professionnelles du lycée.

Le débat n'est donc pas que pédagogique mais aussi politique : il s'agit de construire l'avenir scolaire de chacun des élèves et « d'élever » la jeunesse qui construira la société de demain. Les mobilisations sociales, comme celle contre la loi Travail, rappellent d'ailleurs l'absolue nécessité de former des citoyen-nes éclairé-es, dotés d'un esprit critique, émancipé-es.

Par conséquent, le lycée commun est la réponse de gauche au socle commun, au Bac +3 / Bac -3, aux ruptures entre collège et lycée, aux filières de relégation (seuls 22 % des enfants d'ouvriers obtiennent un Bac général aujourd'hui, selon les travaux du GRDS), à l'orientation « par défaut », expression qui recoupe en fait une orientation liée au genre, au milieu social, au niveau de connaissance du système scolaire de la famille.

Quant à l'argument qui consisterait à dire que tous/tes les élèves ne souhaitent pas faire de longues études, il est facilement réfutable : la grande majorité des familles ouvrières aspirent aujourd'hui à un diplôme de l'enseignement supérieur pour leurs enfants, à condition qu'ils parviennent à rentrer dans les apprentissages et à intégrer les « savoirs savants », notamment la culture de l'écrit. Mais, ni l'argument du don ni celui du handicap socio-culturel n'est acceptable pour refuser à ces élèves la même réussite que les autres. Surtout, il convient de rappeler que pour que le lycée commun puisse exister, il convient de réduire les écarts qui se fabriquent surtout avant le collège car tout est lié : seule une réduction massive des inégalités d'apprentissage dans l'enseignement élémentaire rend crédible l'idée d'un lycée unique. Or, le fait que celui-ci devienne un horizon commun et obligatoire peut être un levier de mobilisation des élèves et de l'École.

Aujourd'hui, au lycée, les savoirs disciplinaires sont relégués. L'interdisciplinarité à marche forcée (Enseignements d'exploration, TPE...) et les dispositifs déqualifiants (AP...) laissent de moins en moins de place à l'acquisition des savoirs et d'une culture commune. Ainsi de manière concrète pour avancer vers ce futur lycée, il s'agira de déterminer quels contenus généraux, technologiques et professionnels il faudra travailler avec les élèves et quand se fait le début de la spécialisation (l'année de Terminale semblant être la plus évidente), même si les autres systèmes éducatifs sont à regarder. Par exemple, en Europe, certains pays ne proposent que deux ans de lycée, la Seconde étant intégrée au collège et la Sixième au primaire.

Il s'agira aussi de repenser l'évaluation qui, n'étant plus un outil à trier, puisque l'objectif d'arriver en Terminale sera unique et commun, pourra reprendre son rôle formatif essentiel.

L'ensemble du système éducatif est à repenser, en commençant par l'enseignement élémentaire, mais l'idéal démocratique que représente l'horizon d'un lycée commun est un puissant levier de modification du système éducatif. C'est le pari pédagogique et politique que soutient l'École Émancipée.

